

AVERTISSEMENT : Ces extraits de lectures sont destinés à attirer l'attention sur des ouvrages que nous avons remarqués. Ils tentent de donner un fil conducteur parmi ceux proposés par l'auteur. Nous indiquons, soit en changeant de paragraphe, soit par l'indication (...) le fait d'avoir omis un passage, court ou long. Bien évidemment, nous incitons le lecteur à retrouver le texte intégral et acquérir l'ouvrage, ne serait-ce que par esprit de solidarité ou de soutien.

Raphaëlle Chaix, Bruno David
Thierry Hoquet, Claudine Karlin
Guillaume Lecointre, Roland Pfefferkorn
Priscille Touraille, Clémentine Vignal
Aux origines du genre
Manifeste du Muséum
Editions du Muséum National d'Histoire Naturelle, Reliefs éditions 2022

Rien ne semble a priori plus naturel que de distinguer des individus « femmes » d'autres individus « hommes ». Pourtant, en novembre 2020, en France, 22% des 18-30 ans disent ne pas se reconnaître dans ces deux catégories de genre. Ces personnes se revendiquent non-binaires, « bigenres » voire « polygenres » (s'identifiant à deux genres ou plus) ou encore « agenres » (ne s'identifiant à aucun genre).

Bruno David, président du Muséum national d'histoire naturelle

Qu'est-ce que le genre ?

Pour la sociologie actuelle, le genre (au singulier) est un concept. Il désigne un dispositif social institué quotidiennement par chacun et chacune d'entre nous, par exemple, quand nous nous habillons le matin avec des vêtements considérés comme masculins ou féminins, ou simplement quand nous disons « Bonjour Madame » ou « Merci Monsieur ». Plus exactement, le genre est un dispositif de catégorisation binaire (masculin/féminin) portant à la fois sur une *différenciation biologique* (« mâle » ou « femelle ») et une *différenciation sociale* apprise – coiffure, maquillage, par exemple.

Cette catégorisation s'illustre dans beaucoup de langues par l'emploi grammatical du féminin et du masculin motivé (au sens linguistique) par la référence au sexe des personnes : parler d'un individu de sexe mâle en disant « elle » constitue alors une faute.

Le genre est un dispositif « binaire », parce qu'il s'adosse à un phénomène biologique qui s'y prête a priori : chez les mammifères, la morphologie des organes sexuels a une distribution en deux groupes identifiables à l'œil nu, dès la naissance chez la plupart. Le rôle des catégories de genre est donc de faire de l'appareil reproducteur une identité sociale.

Pour les sociologues contemporains, il n'existe pas, pour l'instant, de catégorisation de genre fonctionnant indépendamment de la référence au biologique, contrairement à la philosophie *queer* (de l'anglais « bizarre ») qui, actuellement, envisage que les catégories du genre soient plus diverses et surtout cherche à les détacher des critères biologiques.

Devant un enfant possédant des organes sexuels fonctionnels, mais dont « l'ambiguïté » au plan du développement rend la catégorisation mâle/femelle difficile ou impossible, les parents et le corps médical choisissent encore aujourd'hui d'éventuellement sacrifier la capacité orgasmique de l'individu et de lui faire vivre une série de traumatismes opératoires qui lui permettraient, au nom de son bien-être social, d'être élevé comme « garçon » ou « fille ». C'est en ce sens que le genre est vu comme une contrainte qui impose son ordre à la nature et non l'inverse.

Des dispositifs médicaux de « réassignation sexuelle » ont aussi été proposés à partir des années 1960 aux personnes désireuses de changer de genre (alors nommées « transsexuelles»), avant de leur être imposés comme condition pour changer de prénom d'état civil (cette obligation de chirurgie était inscrite dans la loi française jusqu'en 2016). Nos sociétés choisissent donc dans tous les cas d'intervenir sur la réalité biologique pour éviter d'interroger le dispositif social (même si d'importants débats se tiennent à la Cour européenne des droits de l'homme).

Le concept de « rapports sociaux de sexe » est élaboré dans les années 1980 en France dans la perspective du féminisme matérialiste. Ce courant adopte la perspective sociologique selon laquelle son objet d'étude n'est pas l'individu pris isolément, mais le rapport social entre individus, et à un autre niveau, l'articulation des types de rapports sociaux entre eux.

Le concept de rapports sociaux de sexe met en évidence les rapports de pouvoir hiérarchisés entre hommes et femmes, à l'intersection d'autres rapports de pouvoir (âge, génération, classe, ethnicité ou « race », handicap, etc.). S'agissant des rapports sociaux de sexe, les enjeux majeurs, matériels et conceptuels, tournent autour du contrôle de la sexualité et de la fonction reproductive des femmes, de la division sexuelle du savoir et du travail et de l'accès à l'espace public. Ainsi les rapports de classe et de sexe s'imbriquent. Bien que fortement contraignants, de tels rapports sociaux ne sont pas immuables puisque les êtres humains en sont à la fois les agents et les acteurs.

Différents régimes de genre sont identifiables. Parmi eux, le système patriarcal constitue un cadre social global qui avantage la classe des hommes. (...) Depuis la fin du 19^{ème} siècle, une thèse stipulait que ce patriarcat aurait succédé à un hypothétique matriarcat, régime politique de l'humanité des origines. Elle est aujourd'hui discréditée, même si des travaux continuent de se pencher sur les rapports de genre dans le passé.

La discipline de la préhistoire est (...) particulièrement poreuse à l'air du temps et aux théories produites par les autres sciences et donc exposée au risque de produire des mythes. (...) Ainsi, les préhistoriens ont d'abord avancé l'idée de l'homme-chasseur (« *Man the hunter* »), puis les préhistoriennes ont proposé que la clef de voûte des premières sociétés

humaines ne soit pas la chasse, mais la cueillette, faisant émerger la figure de la femme-cueilleuse (« *Woman the gatherer* »). En vérité, on ne sait pas grand-chose.

Les travaux de recherche contemporains insistent beaucoup sur la distinction entre Paléolithique et néolithique. Ils soulignent que la sédentarisation est allée de pair avec l'agriculture, l'augmentation du nombre d'enfants, le tout aboutissant à l'émergence du patriarcat. Une division genrée du travail se serait alors accentuée. Mais cela ne signifie pas que la division du travail n'existait pas auparavant.

Toutes les sociétés dites de chasseurs-cueilleurs ont une organisation rigide du travail d'acquisition de subsistance appelée originellement « division sexuelle du travail » en ethnologie. C'est une division genrée au sens défini plus haut qui se traduit par une exclusion des femmes de l'apprentissage et de l'usage des armes, avec menace de mort en cas de transgression. (...) De multiples études amènent à constater que les hommes bénéficient globalement d'un régime alimentaire de meilleure qualité que les femmes. Le monopole masculin sur la chasse a comme conséquence directe une inégalité nutritionnelle dont les rouages ont été minutieusement décrits chez les Baruya de Nouvelle-Guinée, et qu'on a pu qualifier de « politique des protéines ».

En primatologie, la limitation nutritionnelle est l'une des hypothèses pour expliquer la petite taille des femelles chez les primates où les mâles sont plus gros. L'existence du dimorphisme de taille dans les populations humaines du présent plaiderait alors pour l'existence préhistorique d'inégalités nutritionnelles maintenues de façon structurelle par une division genrée de la quête alimentaire. Cela n'exclut pas l'hypothèse selon laquelle d'autres mécanismes évolutifs de sélection joueraient également un rôle pour expliquer cette différence de taille. (...) Cependant, chez d'autres primates, comme les bonobos (*Pan paniscus*), les ouistitis (*Callithrix*) ou les indris (*Indri indri*), les femelles ont un accès prioritaire à la nourriture.

Ce qui distingue l'espèce humaine des autres primates n'est donc pas la hiérarchie ou l'inégalité nutritionnelle, c'est la systématisation d'apprentissages genrés associés à la ressource, aussi bien pour se la procurer que pour son usage. L'avènement du genre, en tant que pratique sociale de catégorisation des individus, ne laisse aucune trace. Mais la division genrée du travail en laisse, et ces traces remonteraient au moins au Paléolithique supérieur. Cependant, il est plausible qu'elle soit plus ancienne : en effet, cette division étant partagée par toutes les populations humaines actuelles dont l'ancêtre commun hypothétique est daté par comparaisons génétiques à plus de 260 000 ans, on peut raisonnablement suggérer qu'une forme de catégorisation de genre existait déjà à cette époque.

Qu'est-ce que le sexe ?

Chez un grand nombre d'espèces, il n'existe que deux types reproducteurs : mâle et femelle. On appelle cela « deux sexes ». Mais on dénombre aussi 720 « sexes » (ou types reproducteurs) chez le blob (*Physarum polycephalum*).

Dans la reproduction sexuée, deux gamètes sont impliqués : typiquement, l'ovule et le spermatozoïde. Ces gamètes peuvent être semblables par leur taille mais le plus souvent, ils diffèrent. On les distingue alors comme femelles, généralement rares et gros, et mâles, généralement petits et disponibles en grand nombre. Par extension, on qualifie de femelle et mâle les organes spécialisés dans la production de gamètes, voire les individus qui produisent tel ou tel type de gamètes.

En effet, les gamètes peuvent être produits par des individus différents, qu'on appelle alors gonochoriques, ou par un même individu, qu'on appelle alors hermaphrodite. Chez les végétaux, les fleurs sont très souvent hermaphrodites : elles contiennent des éléments femelles et mâles. Mais il arrive aussi que les parties femelles et mâles soient distribuées sur des individus différents : c'est le cas du houx commun (*Ilex aquifolium*). Dans certains cas, un individu change sexe au cours de sa vie. On évoque alors un hermaphrodisme successif ou séquentiel, lorsque l'individu est d'abord mâle puis femelle en vieillissant (protandrie, comme chez plusieurs espèces d'annélides, ou chez les pieds de menthe), ou d'abord femelle puis mâle (protogynie, par exemple chez certains poissons téléostéens comme la girelle *Coris julis* ou les mérours *Epinephelus*), ou bien encore un hermaphrodisme alternant, lorsque l'individu est successivement l'un puis l'autre plusieurs fois au cours de sa vie (chez l'huître par exemple). Enfin, certaines espèces de plantes manifestent la triécie, où il existe simultanément des individus mâles, des individus femelles et des individus hermaphrodites, situation documentée chez la moule *Semimytilus algosus*.

La formule chromosomique de la différence des sexes résume souvent ce que sont femelles et mâles dans notre espèce : on distingue ainsi les individus porteurs d'un chromosome 23 XX (femelles) des XY (mâles). Il n'y a pas dans l'espèce humaine, d'individus hermaphrodites, au sens d'individus qui produiraient à la fois des ovules et des spermatozoïdes. En revanche, on parle aujourd'hui de phénomènes d'intersexuation pour désigner toutes sortes d'anomalies pouvant affecter le développement sexuel, le terme « anomalie » indiquant ici des phénomènes statistiquement minoritaires au sein d'une population. Ainsi, il arrive que les glandes surrénales produisent de la testostérone dans des quantités supérieures à la moyenne, pouvant entraîner une hypertrophie du clitoris chez les individus XX. Dans d'autres cas, des individus XY présentent une insensibilité complète ou hormones androgènes, ce qui conduit à un développement génital masculin atypique, pouvant se manifester par des testicules non descendus, ou encore un micropénis. Ces individus ne constituent pas à proprement parler de « nouveaux » sexes, au sens où ils ne produisent pas des gamètes d'un type nouveau, mais leur existence trouble à la marge l'idée d'une division nette entre les deux sexes.

Un individu qui se clone transfère à ses descendants les mutations génétiques défavorables qui l'ont affecté : au cours des générations ces mutations s'accumulent et pourraient produire l'extinction du lignage. Cependant, chez ces organismes, le « sexe » par échange hors de la fonction reproductrice permet de produire de nouvelles combinaisons génétiques qui redonnent à la population des bases génétiques viables.

Ensuite, le sexe produit de la diversité génétique dans la descendance, ce qui fournit à la population deux avantages immédiats. Le premier est la lutte contre les parasites. (...) Chez les poissons rouges du Japon, les femelles issues d'une reproduction asexuée ont

davantage de vers plats parasites que celles issues de la reproduction sexuée. Mais il y aussi d'autres effets bénéfiques : la variation étant le carburant de l'évolution, *plus une population varie, et plus elle a de ressources en cas de changement de l'environnement*. Les moins bien pourvus d'aujourd'hui peuvent devenir les chanceux de demain. Cette diversité produite par le sexe favorise une exploration des micro-variations de l'environnement, l'implantation dans des micro-habitats, et participe donc à de nouvelles adaptations.

Des rôles mâles et femelles universels dans la nature ?

Alors que chez le merle (*Turdus merula*), seuls les mâles chantent au printemps et entrent en compétition pour le contrôle de territoires, ce sont les femelles qui combattent pour l'accès aux mâles chez les émeus. Lorsqu'on compare différentes espèces, les individus des deux sexes peuvent donc avoir des comportements fort variables, démontrant l'échec de la tentative d'attribuer des caractéristiques universelles de comportement liées au sexe.

Par ailleurs, même au sein d'une espèce donnée, le comportement d'un individu n'est pas nécessairement une indication de son sexe. Chez le rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) par exemple, 20% des mâles continuent de partager avec la femelle le nourrissage des poussins sortis du nid. Cette variabilité inter-individuelle peut être déterminée par des facteurs environnementaux : chez la sauterelle mormonne (*Anabrus simplex*), les femelles sont agressives et compétitives si l'environnement est pauvre en nourriture, tandis que ces comportements sont caractéristiques des mâles quand la nourriture est abondante.

Un même individu peut aussi changer de comportement au cours de sa vie : chez le grillon domestique (*Acheta domesticus*), les femelles expérimentées copulent sans attendre lors d'une rencontre avec un mâle, un caractère considéré habituellement comme typique des mâles.

Allant de la sexualité entre individus de même sexe à la coparentalité, les comportements homosexuels ont été décrits chez plus de 1500 espèces animales et illustrent eux aussi que le sexe d'un individu n'est pas un prédicteur suffisant de son comportement. (...) Les paires femelles représentent jusqu'à 31% des couples dans certaines colonies d'albatros de Laysan (*Phoebastria immutabilis*), et les paires mâles jusqu'à 20% de certains groupes d'oies cendrées (*Anser anser*). Ces exemples et tant d'autres encouragent à abandonner une vision figée des comportements, et à considérer que nos préjugés de genre hétérocentrés ont peut-être influencé notre connaissance et notre compréhension du vivant. (...) (La) contrainte de l'allaitement n'empêchent pas les femelles d'effectuer l'essentiel de la chasse dans les groupes de lions (*Panthera Leo*) ou de dominer la hiérarchie sociale chez les hyènes tachetées (*Crocuta crocuta*) ou les bonobos.

De plus, les mammifères ne représentent que 0,1% des espèces animales. Chez l'immense majorité de ces dernières, aucun soin n'est apporté à la progéniture, les œufs puis les jeunes se développant seuls. Quand ils existent, les soins parentaux peuvent être assurés par les femelles comme par les mâles. Par exemple, 20% des poisson osseux

s'occupent de leurs petits et parmi ceux-ci 60% des soins sont assurés par les mâles. Si l'on sort donc des mammifères pour embrasser du regard l'ensemble des animaux, les femelles ne sont pas plus spécialisées dans les soins aux jeunes que les mâles.

Influence du social sur le biologique

Prenons l'exemple des disparités de santé. Dans le monde, les femmes vivent en moyenne 4,85 années de plus que les hommes. Cet écart de longévité n'est pas spécifique à notre espèce : il est partagé avec de nombreuses espèces de mammifères. Plusieurs facteurs biologiques peuvent expliquer ces différences, notamment des facteurs génétiques et des facteurs hormonaux. Pourtant, de nombreuses études montrent que les femmes deviennent, en vieillissant, à âge égal, plus à risque que les hommes de pertes fonctionnelles et de difficultés dans les tâches nécessaires à une vie indépendante.

Ces différences varient selon les époques et les cultures. Ainsi, alors que dans la plupart des pays les maladies cardiaques ont une incidence plus élevée chez les hommes, c'est l'inverse en Chine ; tandis que l'écart de longévité entre femmes et hommes augmente globalement, il est en train de diminuer aux Etats-Unis. Ces variations suggèrent que tout n'est pas génétique dans les disparités de santé entre hommes et femmes et que des facteurs socioculturels entrent en jeu.

Pourquoi faire des catégories ?

Femelle, mâles, homme, femme : l'histoire naturelle envisage ces termes comme des catégories. Les rapports entre sexe et genre ne peuvent se comprendre sans aborder le besoin que nous avons de catégoriser, et surtout dans quel but. Catégoriser le monde réel est une activité mentale de première importance pour pouvoir en parler. S'il me faut désigner l'animal qui loge usuellement dans une niche, je ne vais pas pouvoir faire la liste de tous les chiens existants.

J'ai besoin d'un mot qui désigne un ensemble d'entités dont la propriété commune est d'aboyer et d'avoir une truffe. L'ensemble « Chien » regroupera ces entités sur la base d'un certain nombre de propriétés partagées. Ce faisant, je n'ignore pas que tous les chiens sont différents entre eux. Je peux donc faire des catégories sans autant pour autant les variations qu'elles recèlent.

Pour la biologie, appartenir à la catégorie « espèce humaine », c'est descendre d'une population ancestrale ayant vécu il y a 300 000 ans (date des plus anciens fossiles d'*Homo sapiens*) : cela n'empêche nullement chaque humain d'être unique. Les catégories modernes de l'histoire naturelle n'enferment pas les individus.

L'essentialisme est souvent pratiqué presque par accident. Dire « le chat a des poils parce que c'est un mammifère » est le raisonnement inverse à celui de la science moderne qui énonce « le chat est un mammifère parce qu'il a des poils ». L'essentialisme est l'une des sources du racisme, comme du sexisme, qui pratiquent le dénigrement d'une différence

essentialisée. On l'aura compris, l'essentialisme ignore volontairement la variation entre individus.

Le but de la catégorisation femme/homme est de confondre, délibérément, la réalité biologique et la réalité sociale. La question que posent les sciences sociales est alors : dans quel but ?

Deux grandes réponses à cette question ont été données, non exclusives l'une de l'autre. Premièrement, le but est d'instaurer une hiérarchie, à la manière des classes sociales ou des races, en vue d'une exploitation sociale ou, a contrario, d'une dénonciation. De cette exploitation.

Deuxièmement, le but de la catégorisation du genre est le maintien d'un régime historique d'appariement entre individus nommé hétérosexualité, reposant sur la théorie d'une naturelle attirance entre les sexes, prétendue exclusive. Le concept d'homosexualité comme « attirance contre-nature » a été inventé pour assurer la vraisemblance de ce point de vue.

Qui dit évolution dit généalogie, et la clé de la généalogie est la reproduction sexuée. Mais cette explication cohérente reste insuffisante : la répartition des individus des espèces de vertébrés entre mâles et femelles date d'avant l'émergence de l'idée d'évolution chez les naturalistes. A leur source, ces catégories en rapport à l'appareil reproducteur s'enracinent historiquement dans notre bagage culturel, porteur de l'idée d'une « hétérosexualité naturelle ». Le but social est de faire que seuls les individus « du bon sexe » (pour procréer) s'attirent. Ce régime social de reproduction biologique se donne pour universel, gommant ainsi la diversité des attractions parmi le monde vivant, alors que l'histoire, l'anthropologie et l'éthologie ont amplement montré qu'il ne l'est pas. Nous touchons là une lourde confusion entre majoritaire et universel.

Aujourd'hui la philosophie *queer* (terme qui s'oppose à *straight*, soit aux catégories communes du sexe et de sexualité) interroge et accuse le dispositif social majoritaire qui superpose catégorisation biologique et catégorisation sociale (apparence vestimentaire, rôles, compétences apprises, désir, etc.). En clair, pour certains courants de la pensée *queer*, on peut avoir des seins et un utérus fonctionnels et pouvoir être considéré(e) comme un homme, avoir une verge et être considérée(e) comme une femme. La diversification des catégories auxquelles les individus entendent se rattacher aujourd'hui peut être vue comme une libération : il s'agirait alors d'échapper aux cases qu'a générées l'essentialisme de la culture occidentale.

Il n'est pas question ici de nier le sexe biologique, mais de souligner que l'approche scientifique de la question du genre n'oblige personne à se définir par son appareil reproducteur ou tout autre critère physique. Les catégories « femme » et « homme » sont des catégories socialement prescriptives, pas des catégories de connaissance produites par la science.

Conclusion

Dans les sociétés occidentales, le genre a été calqué sur le sexe pour maintenir un ordre social de manière à le faire paraître immuable. (...) Pourquoi la remise en cause des normes de genre inquiète-t-elle certaines personnes ? Deux réponses émergent ici. Tout d'abord, notre héritage culturel tend à transformer des catégories en essences : à travers leur fonction, les personnes sont supposées porter intrinsèquement l'essence qui les rattache à cette catégorie qui nous transcende, « femme » ou « homme ». Changer les catégories, ce serait alors bouleverser l'ordre du monde.

La seconde réponse tient au fait que le genre est un dispositif de domination qui accompagne et soutient une hiérarchie sociale. Changer les normes de genre, c'est contester l'ordre de reproduction, les dominations sociales qui s'y rattachent, et donc menacer indirectement ceux qui y ont intérêt.

Qu'est-ce que l'histoire naturelle peut apporter à cette question ? Elle observe que dans la nature, le sexe, ses manifestations anatomiques et comportementales sont infiniment plus diverses que ce qui existe chez les êtres humains, *Homo sapiens*. Par ailleurs, l'histoire naturelle aide à dédramatiser les changements d'identité et de catégorie, qu'il s'agisse de mâle, femelle ou homme, femme. Elle indique que nos catégories sont des conventions nécessaires pour parler et connaître. On peut les changer : pour l'histoire naturelle, il n'y a pas d'essences. L'important, c'est de savoir à *quoi servent les catégories* : outils de connaissance ou bien outils de domination ?